



# Saint-Benoît Au Fil du Temps



## Éditorial

Chers concitoyens,

Cet éditorial est un peu particulier.

C'est le dernier avant les élections municipales de 2014, en mars il ne paraîtra pas, neutralité et discrétion obligent. Ces élections seront pour vous une première, puisqu'il vous faudra voter pour une liste entière, sans rature, des explications vous sont fournies à l'intérieur de ce bulletin, à lire attentivement.

Le prochain bulletin paraîtra en avril 2014.

C'est aussi le dernier que j'écris, puisque je ne brigue pas un autre mandat, je pense qu'il est raisonnable de laisser la place aux jeunes.

C'est bien sûr, avec beaucoup de nostalgie que je quitterai la fonction que vous m'avez fait l'honneur de me confier.

Cette fonction très enrichissante et passionnante, m'a apporté beaucoup de bonheur, même si quelquefois dans l'intérêt général il a fallu dire non à certains.

Avec le regret quand même de ne pas voir aboutir les projets commencés, mais dans six ans, il en sera de même. Dans une commune, il y a toujours de nouveaux projets.

Je profite de ces lignes pour remercier toute l'équipe du conseil municipal pour son travail, celui-ci m'a toujours soutenu et encouragé, ainsi que tout le personnel communal quel qu'il soit pour son dévouement.

Une page se tourne, une autre équipe va prendre le relais, nous pouvons lui souhaiter bon courage en ces temps difficiles.

Puisque nous sommes en fin d'année, déjà ! Je ne manque pas de vous souhaiter à vous et aux personnes qui vous sont chères, une très bonne année 2014, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

Bien cordialement,

Le Maire,  
Gilbert Coutellier

## MANIFESTATIONS



### ★ Marché de Noël

Comme chaque année, le marché de Noël, organisé par l'Union des Commerçants et Artisans de Saint-Benoît, s'est déroulé place du Martroi le 14 décembre, par un temps de saison. A cette occasion, les visiteurs, venus nombreux, ont apprécié les différents stands et se sont régalés de crêpes et de vin chaud. Les enfants ont apprécié les distractions proposées et dans l'après-midi, ils ont vu le père Noël arriver pour leur distribuer friandises et bonbons, le tout au son de Valphonie et Biaudes & Câlins.



### Téléthon

Le 7 décembre était organisé le Téléthon à Saint-Benoît. Comme l'année dernière, les associations de Saint-Benoît étaient mobilisées pour cette grande cause : l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, l'Association des Parents d'élèves des Écoles publiques, le Club ULM, l'Amicale des Retraités, le Comité des Fêtes, l'ASSB Football, la Roue Libre Bénédicte, le Groupe folklorique « Biaudes et Câlins », Valphonie, ... avaient toutes répondu présentes, ainsi que la municipalité.

Les dons récoltés ont été regroupés et remis à l'association Sully Espoir.

### Les Vœux du Maire



Comme l'an passé, la réunion traditionnelle d'échange de vœux accueillera la cérémonie de remise des prix de fleurissement.

Celle-ci aura lieu, le vendredi 10 janvier à 18h30, à la salle polyvalente, rue de Tholey.

A cette occasion, les nouveaux arrivants sont cordialement invités. Ils pourront rencontrer les responsables des Associations et faire connaissance avec l'équipe municipale.

### IMPORTANT



Les 23 et 30 mars prochains sont organisées les élections municipales. Les règles de désignation des conseillers municipaux ont profondément changé, en particulier pour les communes de plus de 1 000 habitants. Ces nouvelles modalités vous sont expliquées à l'intérieur de ce bulletin, dans la rubrique « Infos pratiques ».

Le prochain bulletin municipal paraîtra fin avril 2014 (au lieu de mars).

## infos pratiques

### CANTINE MUNICIPALE

19807 : tel est le nombre de repas servis à la cantine municipale entre le 4 septembre 2012 et le 5 juillet 2013. Une hausse importante par rapport au chiffre annoncé dans le bulletin municipal de mars 2011 correspondant à l'année scolaire 2010-2011 qui était de 16400.

Nos deux cantinières ont donc confectionné en moyenne 141 repas par jour de classe. Elles sont à féliciter, car sous le contrôle de la commission municipale, elles s'efforcent de fournir une alimentation équilibrée aux enfants, avec une importance donnée aux produits frais provenant des commerçants et producteurs locaux pour 32 % des achats. Peut-être est-ce là aussi la raison du succès.

Cette hausse du nombre des repas servis est due, en grande partie, aux effectifs croissants d'année en année, de collégiens de Saint-Benoît-sur-Loire, fréquentant le Collège Saint-Joseph et autorisés par le règlement à prendre leur repas à la cantine municipale (+38,5 % l'an dernier).

Le prix de revient d'un repas (salaires compris) étant de 5,33 € et le prix demandé aux familles (3,16 € pour les primaires et 3,48 € pour les collégiens) fait vite apparaître un déficit supporté par la collectivité soit près de 41 000 € sur l'année. Ce chiffre démontre bien que la cantine est un service public à caractère social qui facilite à beaucoup la charge que représente le repas du midi.

Cette année, la progression des collégiens à la cantine municipale a encore augmenté (47 élèves en moyenne); nos locaux deviennent

CANTINE SCOLAIRE NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2014		
Catégorie	Tarif	Montant
Repas pris par les enfants du primaire mangeant régulièrement tous les jours	N° 1	3,22 €
Repas servis aux enfants du collège Saint-Joseph domiciliés à Saint-Benoît-sur-Loire	N° 2	4,00 €
Repas servis aux enseignants et aux stagiaires	N° 3	6,02 €
Repas exceptionnels concernant les enfants prenant des repas occasionnels	N° 4	3,84 €
Repas servis à compter du 4 <sup>ème</sup> enfant	N° 5	1,61 €

exigus et nous sommes dans l'obligation de revoir les temps de travail des cantinières, aidées le midi par une autre personne.

Face à ce constat, dans la perspective du transfert de la totalité des écoles publiques et du restaurant scolaire vers la rue de Tholey, la municipalité a été amenée à prendre plusieurs décisions. A la date d'ouverture de la 2<sup>ème</sup> tranche de l'école, pour des raisons économiques et de sécurité évidentes, et en accord avec la direction du collège Saint-Joseph, tous les collégiens prendront leur repas à la cantine du collège.

Afin d'anticiper cette transition, mais aussi pour diminuer nos coûts, il a été décidé d'ajuster, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, le tarif destiné aux collégiens sur celui pratiqué par Saint-Joseph.

Le 2<sup>ème</sup> Adjoint,  
Francis BURET

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

### POUR LES COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014 : nouvelles règles, nouveaux bulletins.

Peuvent voter les personnes qui sont régulièrement inscrites sur la liste électorale.

Le bulletin de vote de chaque liste doit comporter autant d'hommes que de femmes, à une personne près, et autant de noms que de sièges à pourvoir. Il doit comporter deux listes, l'une pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de la communauté de communes ou d'agglomération.

Deux listes seront donc présentes sur un même bulletin de vote : on ne vote qu'une fois à chaque tour de scrutin. Ces listes sont indissociables ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux et de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

**Le panachage disparaît dans les communes de 1 000 à 3 500 habitants.**

**Le vote se fait sur une liste bloquée: tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.**

Le conseil municipal sera composé de candidats figurant sur l'ensemble des listes présentes, si elles obtiennent au moins 5 % des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls).

**Au premier tour**, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes y compris la liste majoritaire en fonction des suffrages obtenus.

**Un second tour** n'est organisé que si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages. Dans ce cas c'est la liste qui a recueilli le plus de suffrages qui se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges étant répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

## infos pratiques (suite)

### FAITES VOS DÉMARCHES

#### ADMINISTRATIVES EN LIGNE !

Avec [Mon.service-public.fr](http://Mon.service-public.fr), vous pouvez vous inscrire SUR LES LISTES ÉLECTORALES par internet ou encore



pour les jeunes de 16 ans vous faire recenser pour pouvoir participer à la JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ.

La démarche est simple et gratuite et le compte est sécurisé: il suffit de créer son compte en quelques clics... sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr),

Pour l'inscription sur les listes électorales :

Les pièces justificatives doivent être numérisées: il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi qu'un justificatif de domicile.

Pour le recensement citoyen :

Les pièces justificatives à numériser sont :

- La copie de la carte nationale d'identité ou le passeport.
- La copie du livret de famille.

L'attestation de recensement est ensuite déposée dans l'espace confidentiel de votre compte [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr): on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risquer de l'égarer...

### DON DU SANG

#### Besoin important !

Venez nombreux à la salle des Fêtes le **vendredi 21 février 2014 de 16 heures à 19 heures.**

**Pour un premier don, se munir de votre carte nationale d'identité.**



La gendarmerie du Loiret attire l'attention du public sur la recrudescence des vols à domicile perpétrés à l'occasion ou à la suite de démarches en porte à porte pour la vente de calendriers.

#### Mode opératoire :

Au prétexte de proposer d'acheter des calendriers, les auteurs n'ont qu'un but: pénétrer dans le domicile.

**Pour repérer les lieux, savoir s'il y a un chien, dans quelle tranche d'âge se situe le ou les occupants, détourner l'attention pour subtiliser argent, portefeuille, porte-monnaie posés sur un meuble ou lors du rendu monnaie.**

Parmi les derniers "vendeurs" contrôlés par la gendarmerie et souvent assez jeunes, plusieurs sont déjà connus pour vols notamment.

Ils peuvent être très persuasifs voire insistant.



#### Conduite à tenir :

Ne pas les laisser entrer. Rester très évasif dans les réponses aux questions posées. Ne pas renseigner sur la composition du foyer. Observer les détails sur la ou les personnes ainsi que le véhicule.

Nota: cette activité professionnelle est encadrée par la législation. Elle précise que les démarcheurs doivent être munis d'une carte professionnelle et d'une autorisation de démarchage, en particulier quand il ne s'agit pas de l'activité principale (pompiers, employés municipaux ou d'Epci par exemple).

**Pour tout signalement, composer immédiatement le 17.**

### BENNE A CARTONS

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la benne à cartons, située rue de Tholey, sera supprimée. Cette benne a été mise en place, il y a une dizaine d'années, à destination des habitants de Saint-Benoît. L'objectif initial était de récupérer le coût de la location de la benne par la vente du carton collecté. Il s'avère que ce système, qui a parfaitement fonctionné pendant plusieurs années, se trouve complètement détourné de sa fonction, en particulier depuis la mise en place de la nouvelle collecte des ordures ménagères par le SICTOM. Aujourd'hui, nous retrouvons dans cette benne: des ordures ménagères, des appareils ménagers,... et quelques cartons, de plus nous nous sommes aperçus que les habitants des communes voisines utilisent fréquemment cette benne pour jeter leurs déchets. Cet état de fait nous oblige à changer la benne sur une base hebdomadaire au lieu d'une base mensuelle, sans pouvoir récupérer la moindre somme, les bennes contenant trop de rejets autres que des cartons.



Face à ce surcoût pour la commune, d'environ 4500 euros par an, la municipalité a décidé de supprimer cette benne, les cartons pouvant toujours être déposés gratuitement pour les particuliers et les professionnels, à la déchetterie de Saint-Aignan-des-Gués ou dans toute autre déchetterie voisine.

### NETTOYAGE DES RUES

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, les rues du centre-bourg ne seront plus nettoyées par la Société Véolia, mais elles le seront par le personnel communal. Par contre, la Société Véolia continuera de nettoyer les voies des écarts, environ toutes les 3 semaines. Les dates exactes de passage vous seront communiquées ultérieurement.

Gilles Burgevin,  
1<sup>er</sup> adjoint



# VIE COMMUNALE

## TARIFS MUNICIPAUX - LOCATION DES SALLES au 1<sup>er</sup> janvier 2014

### Salle des Fêtes

	PARTICULIERS ET COMMERÇANTS DE LA COMMUNE	COMMERÇANTS HORS COMMUNE	GROUPES, ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LA COMMUNE	GROUPES SCOLAIRES ASSOCIATIONS EXTÉ- RIEURES À LA COMMUNE
Fête familiale avec repas ou buffet	160 €			
Vin d'honneur	70 €			
Exposition-vente	180 €	280 €		
Le vendredi (quand location le samedi suivant)	50 €			
Réunions, Conférence, Assemblée Générale			½ journée 130 € 1 journée 190 €	½ journée 130 € 1 journée 190 €
CAUTION	500 €	500 €	500 €	500 €

### Salle Polyvalente

TYPES DE MANIFESTATIONS	PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
<b>SALLE</b>		
1 - Noces, repas de famille, banquet, bal, buffet, conférence avec déjeuner, arbre de Noël avec déjeuner, exposition-vente.	1 jour : 220 € 2 jours : 350 €	1 jour : 500 € 2 jours : 770 €
2 - Matinée, soirée théâtrale, conférence payante, concours de jeux de cartes, loto, arbre de Noël sans déjeuner.	130 €	350 €
3 - Vin d'honneur, galette, conférence non payante, réunion, pique-nique.	80 €	180 €
4 - Vin d'honneur, galette, conférence non payante, réunion lorsque la salle des fêtes est indisponible.	60 €	½ journée 130 € 1 journée 190 €
5 - Le Vendredi après-midi (quand location le samedi).	70 €	70 €
<b>CUISINE</b>		
Noces, repas de famille, banquet, bal, buffet, conférence avec déjeuner, arbre de Noël avec déjeuner.	100 €	100 €
Vin d'honneur, galette, conférence non payante, collation.	40 €	60 €
<b>FORFAIT ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES</b>	20 €	20 €
<b>CAUTION</b>	500 €	1000 €



Valphonie est née en 2005 de la fusion de deux harmonies : l'Union Musicale de Saint-Benoît-sur-

Loire et de la Lyre Abraysienne de Bray-en-Val.

Les musiciens de Valphonie se réunissent pour les répétitions dans la salle Valphonie (derrière la Mairie) à Saint-Benoît-sur-Loire de 14 heures à 16 heures, le samedi, sous la baguette de notre directeur musical : Laurent Aigret.

Si vous êtes musicien un pupitre vous attend. A Valphonie nous savons serrer les rangs. N'hésitez pas à prendre des renseignements auprès de notre Chef aux horaires de répétitions.

Nos dates à retenir pour 2014 :

- Le Vendredi 24 Janvier : Assemblée Générale à Bray-en-Val salle des associations.
- Le Dimanche 26 Janvier à 15 heures : Concert de la Galette à Saint-Benoît sur-Loire.
- Le Samedi 8 Mars à 20 h 30 : Concert de Printemps à Bray-en-Val. Thème à découvrir.
- Le Dimanche 6 Avril à 10 heures : Hommage à Max Jacob début de cérémonie devant le monument aux morts.
- Le Jeudi 1<sup>er</sup> Mai : Vente du muguet devant la pharmacie. Nous remercions les habitants de Saint-Benoît-sur-Loire pour leur générosité lors de cette vente.

Pour tous renseignements notre site Internet vous accueille à l'adresse suivante :

<http://valphonie.e-monsite.com>



## MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

La saison 2013 s'est terminée le dimanche 20 octobre. Un marché tout en musique puisque 2 groupes folkloriques sont venus animer ce dernier marché: Biaudes et Câlînes et son confrère de la Beauce, Câlînes et Biaudes.

Un bilan positif marque cette 3<sup>ème</sup> édition. Il se traduit d'une part, par une présence fidèle des producteurs (12 producteurs en moyenne à chaque date); d'autre part, par une fréquentation régulière des bénédictins, des habitants des communes voisines et des touristes.

Les nouveautés en 2013: un marché prolongé en septembre. Lors des Journées Européennes du Patrimoine, des artisans d'art ont rejoint les producteurs de 9h à 16h et une exposition de photographies anciennes, autour de Saint-Benoît, s'est tenue sur la place.

Enfin, deux nouveaux producteurs ont été accueillis: un producteur de fromage de chèvre, (Chèvrerie Loiseau de Coullons) et un producteur de pommes (Ferme de Champagne de Trainou).

Rendez-vous en 2014, d'avril à octobre, le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois.

## 11 NOVEMBRE

11 novembre ensoleillé cette année, après le traditionnel défilé avec les pompiers, les anciens combattants, la municipalité, accompagnés par Valphonie, une foule nombreuse s'est retrouvée au monument aux morts pour assister à la cérémonie officielle et écouter les discours du Président des anciens combattants et du Maire.



## Office de Tourisme Intercommunal

Durant la saison hivernale, l'office de tourisme ne se repose pas et organise dès à présent la prochaine saison estivale qui sera remplie de nombreuses animations !

Dès le 1<sup>er</sup> mars, vous pourrez découvrir le nouveau guide touristique 2014 recensant tous nos prestataires d'hébergements, de restaurations et de loisirs mais également le programme des animations 2014, des idées de promenades pédestres, cyclistes, etc.

La saison des Marchés de Producteurs de Pays reprendra à partir du 20 avril, toujours le 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois où vous pourrez retrouver tous vos producteurs locaux.

Des visites guidées de la ville de Saint-Benoît seront programmées durant les mois de juillet-août pour faire découvrir votre ville à nos touristes mais également peut-être pour vous conter des anecdotes sur le passé de votre commune !

Quelques balades seront également proposées sans oublier la nouvelle saison musicale à l'oratoire carolingien de Germigny à partir de fin mai. De nombreuses expositions vous attendront également à Germigny pour vous transporter dans un monde imaginaire sans oublier que notre guide vous recevra les samedis et dimanches d'avril à septembre pour une visite guidée de l'oratoire.

## AGENDA

### En Janvier :

- Dimanche 5 > Galette des Rois + Noël Enfants Football – Salle des Fêtes
- Jeu 9 > Galette des Rois Biaudes et Câlînes – Salle des Fêtes
- Vendredi 10 > Vœux du Maire – Salle Polyvalente (18h30)
- Samedi 11 > Galette des Rois « ULM » – Salle des Fêtes
- Dimanche 12 > Galette des Rois « CATM » – Salle Polyvalente
- Dimanche 19 > Loto APE Écoles Publiques – Salle Polyvalente
- Samedi 25 > Galette des Rois « Cigales et Fourmis » – Salle des Fêtes
- Dimanche 26 > Galette des Rois « Valphonie » – Salle Polyvalente

### En Février :

- Samedi 1<sup>er</sup> > Spectacle Biaudes et Câlînes – Salle Polyvalente
- Samedi 15 > Soirée Théâtrale « Comité des Fêtes » – Salle des Fêtes

- Samedi 15 > Atelier cuisine et origami Bibliothèque – Salle Henri Navarre
- Samedi 15 > Loto du Collège – Salle Polyvalente
- Samedi 15 > Carnaval des Écoles – Salle Polyvalente
- Dimanche 16 > Matinée Théâtrale « Comité des Fêtes » – Salle des Fêtes
- Vendredi 21 > Don du Sang – Salle des Fêtes (de 16h00 à 19h00)

### En Mars :

- Samedi 8 > Concert de Printemps Valphonie à Bray-en-Val
- Samedi 22 > Thé dansant « Amicale des Retraités » – Salle Polyvalente
- Dimanche 23 > Élections Municipales 1<sup>er</sup> tour – Salle des Fêtes
- Samedi 29 > Ouverture de la pêche à l'étang Communal
- Dimanche 30 > Élections Municipales 2<sup>ème</sup> tour – Salle des Fêtes
- Dimanche 30 > Thé dansant du Basket – Salle Polyvalente

## État civil

### NAISSANCES

Mahé BESNOUX né le 14 septembre à Orléans  
Shaïna FLEURY née le 26 septembre à Saran  
Marius CARON né le 11 novembre à Le Coudray  
Maysar ABERDAM né le 16 novembre à Gien

### MARIAGE

Sandrine AMORIN et Joël DA COSTA le 28 septembre

### DÉCÈS

Marie-Claude MARREC épouse LAUTIER le 05 septembre à Olivet  
Monique BONNET Veuve BOUARD le 09 septembre à Orléans  
René LIVROZET le 23 septembre à Sully-sur-Loire  
Laurent QUELIN le 25 septembre à Saint-Benoît-sur-Loire  
Mireille GABEZ Veuve BÉZARD le 01 octobre à Gien  
Suzanne DROCHE Veuve PÉRON le 02 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire  
Marcel MARCHAND le 09 octobre à Sully-sur-Loire  
Nathalie LALOUE Veuve RUFFIER le 10 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire  
Francine LEBEGUE Veuve LEBRUN le 24 octobre à Sully-sur-Loire  
Renée BARDET le 07 novembre à Saint-Benoît-sur-Loire  
André BURET le 17 novembre à Saint-Benoît-sur-Loire

## VIE COMMUNALE (suite)

### Repas de Quartier - Fêtes des Voisins

#### QUARTIER DE FLEURY

Dimanche 2 juin, 55 habitants de Fleury se sont de nouveau retrouvés chez nos hôtes d'un jour, rue de la Tombe Haute : Sophie et Thierry.

Comme les autres années, chacun avait apporté sa contribution, mais aussi sa joie et sa bonne humeur pour passer un agréable moment entre voisins qui trop souvent ne trouvent que ce jour-là pour se voir...



Et tous se sont déjà donnés rendez-vous en 2014.

Pour l'équipe organisatrice : Francis BURET

#### QUARTIER RUE DES PROUTEAUX

Seconde Fête de voisins aux Prouteaux !

Le 2 juin 2013, 46 personnes ont participé au repas qui a commencé par le casse-croûte de bienvenue vers 10 heures.

Très bonne journée pour tous.

Rendez-vous 2014 fixé au 1<sup>er</sup> juin.

Christian  
Méthivier



#### QUARTIER DE CHERELLES

Nous étions pas moins de 25 habitants de Chérelles réunis le 22 juin dans le cadre de la fête des voisins.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive tous les participants étaient heureux de se retrouver et ont passé une agréable journée autour d'un barbecue bien organisé.

Malgré un orage violent l'après-midi (nous avons dû nous suspendre aux poteaux du bar-num ...) nous étions encore nombreux en fin de soirée pour terminer "les restes".

A l'année prochaine.

Laurent Lindé



#### QUARTIER DU POINT DU JOUR

Notre repas traditionnel de la rue du Point du Jour s'est déroulé le samedi 7 septembre chez Michel et Solange. Tout le monde était ravi de se retrouver.

A l'année prochaine.

Michel, Roger,  
Pascal, Gilbert.



#### LE STADE

Dimanche 23 juin 2013 a eu lieu pour la seconde fois la Fête des Voisins du Stade, Route de Bray-en-Val.

Gilbert COUTELLIER Maire de la commune, est venu inaugurer cette manifestation. Une quarantaine de voisins se sont retrouvés pour partager un apéritif suivi d'un buffet campagnard. La journée s'est terminée par divers jeux.

Philippe BONNET



Rue des  
Mésanges

le dimanche  
9 juin 2013

Rémy Le Bihan

## VIE COMMUNALE (suite)

### LES BOUTRONS

Le 31 août 2013, La Fête des voisins réunissait une quarantaine d'habitants et amis proches du Hameau des Boutrons. La joie de se retrouver se lisait sur les visages. L'un avait apporté une entrée, l'autre un dessert. Ce fut aussi l'occasion de déguster des produits de la ferme préparés par l'épouse de notre producteur local. Le plat principal nous a été servi par le traiteur de Saint-Benoît. Le soleil était au rendez-vous et chacun a pu partager un repas qui s'est prolongé tout au long de l'après-midi dans une grande convivialité. Au moment de se séparer tous projetaient déjà la rencontre 2014.

Marc Bonneau



### LES ALLAIRES

En ce vendredi 31 mai 2013 malgré une température peu clémente où pulls et manteaux étaient de rigueur les habitants des Allaires se sont réunis à l'occasion de la « Fête des voisins ».

Pour cette première, M. AUBIN et M<sup>me</sup> FRADET ont prêté un toit très apprécié.

Une vingtaine de familles ont répondu à l'invitation faite pour cet apéritif. Nous remercions Monsieur le Maire et ses adjoints de leur présence et de l'intérêt porté à cette manifestation. Lors de ce rassemblement convivial où les discussions allaient bon train entre personnes dont certaines ne se



connaissaient pas et d'autres anciennes du quartier, il a été décidé de reconduire cette action l'année prochaine à une date fixée.

Alain Avoinet

## VIE ASSOCIATIVE

### QUOI DE NEUF AU COMITÉ DES FÊTES :

Sous l'impulsion des nouveaux adhérents et avec le concours de l'ensemble des membres du Comité des Fêtes, de **NOUVELLES MANIFESTATIONS** sont inscrites au Calendrier 2014.

- En collaboration avec la section «L'Armada» nous vous proposerons, le jour des feux de la Saint-Jean, le 28 juin, une Fête de la Marine de Loire avec la présence de nombreux bateaux dont celui de «L'Armada».

- En concertation avec l'association «R.L.B.» (Roue Libre Bénédicte), nous organiserons le 25 mai une fête dont le thème sera le Vélo.

Nous vous en dirons un peu plus sur ces deux manifestations dans les prochaines éditions du bulletin municipal.

Pour l'heure, nous vous donnons rendez-vous à notre week-end Théâtre qui aura lieu les 15 et 16 février 2014, toujours à la salle des Fêtes et toujours avec la Troupe de Saint-Père-sur-Loire.

**Notre raison d'exister :**

L'animation de Saint-Benoît-sur-Loire par nos manifestations et par le soutien aux autres événements.

Notre seule récompense :

**Votre présence !**

Nous vous souhaitons d'excellents fêtes de fin d'année et vous disons donc à bientôt.

Le Président,  
Pascal Marchand

### UN HEUREUX ÉVÈNEMENT... À L'ARMADA :

Après s'être investi pour être présents sur la FÊTE DU BOIS ainsi que sur la FÊTE DE LA SANGE, les membres de L'ARMADA ont repris la construction de leur bateau.

Les travaux avancent malgré le travail important que cela nécessite : certaines pièces demandent près de 10 heures de travail chacune mais le résultat est à la hauteur de l'investissement fourni.

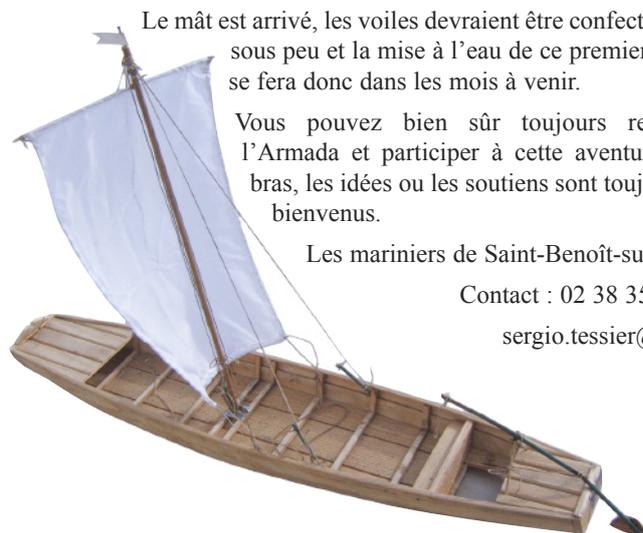
Vous pourrez d'ailleurs constater tout cela lors d'une prochaine «**PORTES OUVERTES**».

Le mât est arrivé, les voiles devraient être confectionnées sous peu et la mise à l'eau de ce premier bateau se fera donc dans les mois à venir.

Vous pouvez bien sûr toujours rejoindre l'Armada et participer à cette aventure : les bras, les idées ou les soutiens sont toujours les bienvenus.

Les mariners de Saint-Benoît-sur-Loire.

Contact : 02 38 35 71 98,  
sergio.tessier@free.fr





## C'EST LA RENTRÉE A L'ÉCOLE DES PETITS (vers 1950)

*C'est l'année de mes 5 ans. Depuis un peu, je sais que je dois aller à l'école. Pour cela, il y a deux choses importantes à faire. Tout d'abord, avoir une blouse neuve. Aussi, un lundi, juchée sur le porte-bagages du vélo maternel, et sans me prendre les pieds dans les rayons, je fais le voyage jusqu'à Sully. Sur le mail, dans le baraquement en bois de Paris-Mode (son magasin a été détruit par les bombardements), une belle blouse est choisie, une taille trop grande. C'est grâce à elle que petit à petit, j'allais comprendre que ma taille était inversement proportionnelle à la hauteur de l'ourlet...*

*Ensuite, je dois savoir aller à vélo... Le vélo, il est arrivé dans la cour, récupéré chez un voisin ou un cousin où il a déjà fait ses preuves. Ma sœur aînée est chargée de m'apprendre à maîtriser la mécanique. Elle tient solidement la selle du vélo, m'y faisant monter, et, courant à côté, me maintient en équilibre. Dès qu'elle lâche prise, le fossé m'accueille, éraflant coudes et genoux. Mais, bientôt, je pédale, l'apprentissage se fait. Le problème maintenant est de savoir comment m'arrêter. Pour cela, je choisis tout bonnement de descendre dans la Bonnée au pont de la Grange Rouge avec le vélo. (elle n'était pas encore « recalibrée »). Effectivement, la fille d'un côté assise au milieu de l'eau, le vélo en vrac un peu plus loin, je suis stoppée.*

*Le 1<sup>er</sup> octobre est arrivé. C'est à l'époque le grand jour, la rentrée pour tous les élèves.*

*Le matin, levée de bonne heure, saucissonnée dans un corset, une chemise de laine, une robe chaude, la fameuse blouse, un gilet de laine tricoté pour l'occasion, sans oublier le capuchon et le bonnet de laine au carré formant deux oreilles de chat sur le haut de la tête, chaussée de socquettes de laine et de galoches nouvellement*

*ferrées, après avoir bu un café au lait qui donne le mal de ventre jusqu'à midi, c'est le départ.*

*Les grands accompagnent les plus jeunes, le premier arrêt se fait au bout de notre chemin, il faut aller chercher Arlette qui fait partie des moyennes, elle va à l'école depuis deux ans. En petits groupes, nous arrivons à la ville, ne rencontrant âme qui vive qu'à la Planchette où Moïse Bertrand répare les tonneaux destinés à la prochaine vendange. De toutes les routes arrivent à pied ou à vélo des groupes d'enfants s'interpellant, se saluant, parfois inquiets de ce qui les attend.*

*Devant l'école des petits, il faut déposer nos vélos sous une grange (attendant à la cantine). Ils sont mis, appuyés les uns aux autres, enchevêtrant en une longue file les guidons, les pédales et les rayons...*

*Puis, les grandes filles nous font entrer dans la cour d'école toujours ouverte et nous laissent là, seuls, plantés dans une cour inconnue, grande, et s'en vont retrouver leurs copines dans le fond de la cour. Les petits, garçons et filles sont ensemble dans cette première école.*

*Notre nez renifle un peu, une larme a du mal à sortir, et notre grand-mère à tous arrive, notre grand-mère Buret vient à notre secours. (on dit aujourd'hui: ATSEM. D'un revers de sa main, elle essuye une larme furtive sur notre joue, sort son mouchoir pour mettre propre quelque nez qui malgré tous nos efforts, coule encore... elle nous prend par la main, les petits nouveaux, et nous fait faire la ronde en nous chantant une comptine « nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés... »).*

*9 heures arrivent et la maîtresse nous fait ranger par deux, en silence, devant les deux marches conduisant à la classe. Nous entrons d'abord dans une grande salle servant de vestiaire où des patères au mur attendent manteaux et bonnets.*



*Maintenant, c'est la découverte de notre classe: une grande classe où un poêle haut entouré d'une grille donne une chaleur douce, trois rangées de tables prévues pour chacune deux écoliers, les tables faisant corps avec un banc. Pourvues d'un casier individuel, d'une encoche en haut du pupitre destinée à poser les crayons, elles sont également munies d'un trou où un encrier de porcelaine restera vide toute la première année.*

*Chacun se dirige vers la place qui lui est désignée et qu'il conserve tout au long de l'année. Debout dans l'allée à côté du banc, nous attendons que la maîtresse donne l'autorisation de s'asseoir. C'est le début de la discipline. Vient le moment de distribuer pour chacun un cahier sur lequel notre nom figure à l'encre rouge à la première page, un livre de lecture avec de grosses lettres, des plus petites, des droites, des penchées, et à la fin quelques lignes de mots qu'il nous reste à déchiffrer... un crayon, une gomme et une règle complètent nos fournitures. Nous devons apporter une ardoise, une vraie avec un tour en bois, un crayon d'ardoise dans un porte-mine en fer, et si possible un morceau de chiffon pour le nettoyage de l'ardoise, souvent remplacé par la manche de la blouse.*

*Bien du travail nous attend au cours de cette journée.*

*A suivre...*